



#RELANCER LE LOT

Lettre d'information – Avril 2021



En 2020, un milliard d'euros de crédits supplémentaires de **dotations de soutien à l'investissement local** (DSIL) a été octroyé pour des projets relatifs à la transition écologique, la résilience sanitaire et la préservation du patrimoine. Concrètement, dans le Lot ce sont 22 projets qui ont pu être soutenus à hauteur de 4,8 millions d'euros. Ils se sont ajoutés aux 15 millions d'euros de DETR, DSIL « classique » et DSID et ont permis à plus de 200 projets lotois d'être financés.

Le gouvernement a poursuivi et accentué ce soutien sans précédent en faisant que la **rénovation énergétique des bâtiments** soit un axe privilégié d'investissement pour faire face à l'urgence écologique.

En 2021, c'est une nouvelle enveloppe exceptionnelle d'un milliard d'euros qui va permettre de financer des travaux de **rénovation énergétique des bâtiments publics**.

Dans le Lot, 6,1 millions d'euros – soit 32 projets situés dans 28 communes du département – ont été attribués aux collectivités territoriales pour des **investissements liés à la transition énergétique** qui représentent, au total, 9,6 millions d'euros de travaux. Cette enveloppe vient en complément des enveloppes de dotations traditionnelles de droit commun.

Le soutien de l'État aux projets des collectivités doit également participer à la **relance de l'activité des entreprises du BTP** du département qui doivent pouvoir répondre aux appels d'offres lancés.

De son côté l'État continue de prendre des mesures de simplification pour **favoriser la relance du secteur du BTP et en particulier des artisans, TPE et PME au plus près du territoire** :

- **mobilisation de tous les outils de la commande publique** pour une notification des travaux de rénovation énergétique des bâtiments publics au plus tard fin 2021.

- relèvement, jusqu'au 31 décembre 2022, du **seuil de dispense de publicité et de mise en concurrence pour la conclusion des marchés de travaux à 100 000 euros** (application de la loi d'accélération et de simplification de l'action publique)

- la loi ASAP prévoit également que **10 % des marchés globaux soient réservés aux PME** pour assurer que celles-ci bénéficient pleinement de la relance.

C'est maintenant que le secteur du BTP a besoin de nous et que les projets doivent démarrer.

Laurence TUR
Sous-préfète de Figeac



En parlant de relance...

COLLECTIVITÉS

4,8 millions d'euros en 2020 pour 22 projets d'investissement local	6,1 millions d'euros en 2021 pour la rénovation énergétique de 32 bâtiments de collectivités
---	---

JARDINS PARTAGÉS

La **commune de Cahors** est lauréate de l'appel à projet pour un montant d'aide de 8 207 €.

ENTREPRISES

10,76 millions d'euros	7 lauréats
----------------------------------	----------------------

Le dernier lauréat :
400 000 € pour **Fives Machining**, située à Saint-Laurent-Tours, spécialisée dans la fourniture de machines-outils, l'automobile ou l'industrie, au titre du soutien à l'investissement

ASSOCIATIONS

2 associations

pour lutter contre la précarité

Secours populaire français, au titre du soutien aux familles, afin de déployer de nouveaux champs de solidarité : santé, précarité étudiante, jeunesse, accès à la culture

Résidence habitat jeunes Lot-pour-toits, au titre de l'insertion sociale et professionnelle pour expérimenter une modalité de garde collective pour soutenir l'insertion globale des femmes isolées inscrites comme demandeurs d'emploi

NUMÉRIQUE

7 conseillers numériques

dans le Lot pour rapprocher le numérique du quotidien des Français, pour 350 000 € de dotation

BOIS-FORÊT

2 projets

85 000 euros à la **Pépinière PIREs** pour le financement de planteuses, de mini pelles, de matériel d'autoguidage, de dérouleuse paillage et de quads remorques

Création de deux logements à Saint-Denis-lès-Martel

La sous-préfète de Gourdon a inauguré un panneau France Relance sur le chantier de l'ancien presbytère de Saint-Denis-lès-Martel, transformé en deux logements sociaux. Le projet bénéficie d'une subvention France Relance de 26 934 €.



30 mars 2021



1^{er} avril 2021

Pour les services publics de Puy-l'Évêque

Le préfet du Lot s'est rendu à Puy-l'Évêque, afin d'inaugurer le chantier de réaménagement de la structure France Service de la commune, qui bénéficie d'une dotation de l'État de 170 791 €. Ce projet doit permettre de rapprocher les citoyens des services publics. La structure a été labellisée France Services en octobre 2020.

Un guide à destination des maires

Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance et Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales ont présenté un guide recueillant les mesures du plan de relance destinées spécifiquement aux collectivités territoriales.

Ce guide est mis à disposition comme un mode d'emploi pédagogique et accessible, qui vous accompagnera tout au long des prochains mois dans la réalisation de vos projets.

Pour chaque politique publique de relance mobilisant les communes, ce guide liste les mesures adaptées, les financements disponibles et précise les modalités pratiques (démarches, calendriers, liens utiles).

Il fait également le point sur l'évolution actuelle du cadre de contractualisation entre l'État et les territoires, notamment avec les nouveaux Contrats de Relance et de Transition Ecologique (CRTE).



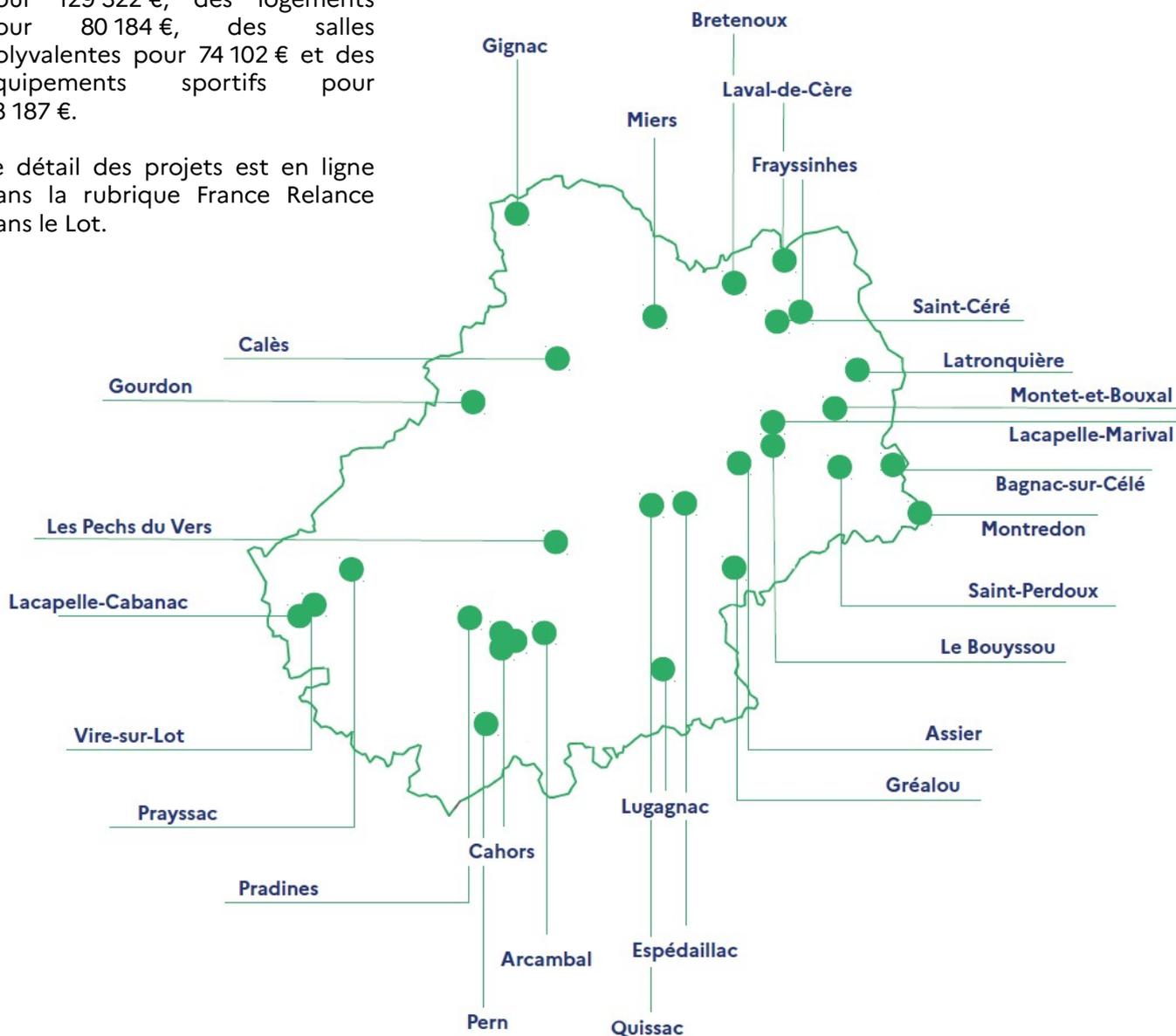
→ Pour consulter le guide, cliquez ici.

Déjà près de 11 millions d'euros pour l'investissement des collectivités territoriales

En 2020, 22 opérations de constructions portées par les collectivités locales ont été accompagnées à hauteur de 4 869 165 €.

Dans le Lot, en 2021, ce sont 32 projets qui ont été sélectionnés dans 28 communes, pour 6 101 312 €. Bénéficieront des dotations des établissements scolaires pour 3 685 015 €, des bâtiments culturels pour 1 072 426 €, des centres de loisirs pour 833 051 €, des mairies pour 194 025 €, des services au public pour 129 322 €, des logements pour 80 184 €, des salles polyvalentes pour 74 102 € et des équipements sportifs pour 33 187 €.

Le détail des projets est en ligne dans la rubrique France Relance dans le Lot.



Accompagner les élus dans leurs projets

Jean-Claude LABORIE, Président du SIAEP Faycelles Frontenac

Dès le lancement du plan de relance par l'État, le SIAEP a candidaté. D'avoir été retenu permet de lancer en parallèle les travaux de reprise du réseau et la réfection des ouvrages d'art.

Sans cette subvention, nous aurions dû programmer l'ensemble de ces travaux sur un minimum de trois ans, afin de ne pas grever trop lourdement

le budget du syndicat. Grâce à cette aide, les travaux seront réalisés sur un exercice.

Ce projet permet le maintien en bon état des ouvrages et la mise en conformité des réseaux sur un temps très court, assurant aux abonnés une eau de bonne qualité qui respecte les normes alimentaires et la diminution du volume de m³ perdus dans des fuites et les purges rendues nécessaires par la présence des CVM.



SIAEP
FAYCELLES
FRONTENAC

Arrondissement
de Figeac



“ Sans cette subvention, nous aurions dû programmer l'ensemble de ces travaux sur un minimum de trois ans. ”

VIRE-SUR-LOT

379 habitants

Arrondissement
de Cahors



Yvette FROIDEFOND, Maire de Vire-sur-Lot

La commune de Vire est très sous dotée en matière de soins médicaux. Il m'a semblé opportun de réhabiliter l'ancienne école en pôle de santé et d'engager des travaux d'accessibilité et d'économie d'énergie. Déjà plusieurs professionnels de santé se sont fait connaître et ont réservé un local.

Sans le soutien de France Relance, le projet aurait été de plus faible ampleur.

Avec l'aide de la DSIL, nous pouvons prévoir la mise en œuvre de l'agrandissement avant fin 2021.

Avec ce nouveau pôle santé, nous espérons offrir des soins de proximité et encourager ainsi de jeunes couples avec enfants à venir s'installer et construire à Vire.

Pour tous les habitants, cela permet d'avoir des praticiens, des spécialistes pour chaque pathologie et de proximité, donc offrir un confort de vie adapté à chacun.

“ Avec ce nouveau pôle santé, nous espérons offrir des soins de proximité. ”

Solange OURCIVAL, Maire de Gignac

La commune de Gignac héberge dans un ancien bâtiment et une annexe, trois logements, son école et la cantine. Ce bel ensemble est malheureusement très mal isolé et génère des coûts de chauffage très importants et de l'inconfort l'été. La municipalité a donc décidé de l'isoler et de profiter de cette amélioration pour changer de mode de chauffage, passant du fuel et du gaz aux granulés bois. Cela imposait toutefois des travaux importants en sous-sol pour installer la nouvelle chaudière, l'adapter aux normes techniques et

de sécurité ainsi qu'au stockage des granulés.

Nous avons monté un dossier d'aide en sollicitant différents partenaires mais aucune subvention n'était acquise au delà de la DETR pressentie. Le plan de relance est arrivé à point pour nous permettre de financer des travaux plus efficaces en terme de rénovation énergétique et ce plus rapidement. 80% de subventions sur ce projet est une aide importante pour les finances de la commune qui va nous permettre de poursuivre, à un rythme plus soutenu, nos efforts de rénovation énergétique sur les autres bâtiments collectifs.

GIGNAC

686 habitants

Arrondissement
de Gourdon



“ Le plan de relance est arrivé à point pour nous permettre de financer des travaux plus efficaces en terme de rénovation énergétique. ”

Zoom sur...

Des projets pour les entreprises de BTP du lot



© Kzenon / Stock.Adobe.com

Les conséquences économiques de la crise sanitaire sont particulièrement lourdes pour le secteur du BTP. Avant même l'annonce du plan de relance, l'État a mis en place des mesures d'urgence pour soutenir l'activité du secteur.

- Au titre du **fonds de solidarité**, 3,2 millions d'euros ont été versés au secteur de la construction.
- Des **prêts garantis par l'État** ont été accordés à hauteur de 14,3 millions d'euros.

73 % des entreprises intervenant sur les chantiers France Relance sont lotoises

- Les **échéances fiscales ont été reportées** représentant 100 000€ pour le secteur.
- 1873 salariés ont bénéficié de l'**activité partielle**, soit 2,4 millions d'euros versés par l'État.

Jean-Lou CALMEJANE, directeur de l'entreprise STAP

Les travaux publics ont également subi de plein fouet les effets de la crise sanitaire. Dans un contexte difficile de cycle électoral, nous avons subi un coup d'arrêt brutal au premier confinement (entre mars et mai 2020, nous avons perdu 20 % du chiffre d'affaire par rapport à 2019) mais l'année 2020 s'est terminée sur une note moins catastrophique qu'envisagée grâce à la continuité de notre activité, dans le respect du guide de préconisation de sécurité sanitaire.

Les perspectives 2021 encore incertaines dépendront de la mobilisation des acteurs publics pour relancer rapidement l'investissement local.

Nous intervenons sur différents chantiers comme l'opération Cœur de Village à Lacapelle-Marival, portée par le Grand Figeac (embellissement du village, bordures, revêtement, végétalisation de la place); des travaux de mise aux normes des réseaux d'assainissement et pluvial au Bourg.

Autre chantier financé, la conception du Parc Arboré Paysagé Public à Sousceyrac, qui concilie la qualité du paysage et les enjeux écologiques.

Notre secteur est l'un des rares capables de créer rapidement des emplois sur notre territoire. Grâce à ces divers projets, nous maintenons et développons notre activité. D'ici fin 2021 nous signerons quatre CDI (trois salariés âgés de 20 ans et un de 36 ans en reconversion professionnelle) à l'issue de nos contrats de professionnalisation.



STAP

Montet-et-Bouzal

Concernée par 11 missions sur les chantiers des collectivités



Les perspectives 2021 encore incertaines dépendront de la mobilisation des acteurs publics pour relancer rapidement l'investissement local.



Pour profiter de la relance...



Une rubrique **France relance dans le Lot** sur le site internet de la préfecture <http://www.lot.gouv.fr/le-plan-france-relance-dans-le-lot-r4366.html>



Une adresse mail à disposition pour faire part de vos projets pref-plan-relance@lot.gouv.fr



Une équipe à vos côtés dans toutes vos démarches

Soutien à l'investissement et à la modernisation des filières de l'industrie	Fin au 1 ^{er} juin 2021
Appel à projet IndusEE	Fin du 2 ^e trimestre 2021
Appel à projet « Biomasse Industrie Agriculture Tertiaire, « BCIAT 2020 » Aides à l'investissement et au fonctionnement pour soutenir la décarbonation de l'industrie	Deuxième appel à projets à venir
Appel à manifestation d'intérêt (AMI) IndusDECAR (décarbonation)	Fin du 2 ^e trimestre 2021
PIA « Briques technologiques et démonstrateurs hydrogène »	Période 2020-2023
« Écosystèmes territoriaux hydrogène »	Période 2020-2023
Renforcement du Fonds Avenir Bio	Fin au 1 ^{er} septembre 2022
Appel à projet Combustibles solides de récupération (CSR) Energie 2021	Fin au 14 octobre 2021
Mise à niveau numérique des TPE/PME/ETI : Industrie du futur	Deuxième appel à projets à venir
Appel à manifestation d'intérêt (AMI) Renouvellement forestier	Guichet continu
Appel à projet et Guichet ITN5 – Cycle de vie de la donnée	Fin du 2 ^e trimestre 2022
Appel à projet ITN8 – Projets de transformation numérique structurant	Fin du 2 ^e trimestre 2022
Soutien à l'accroissement de l'activité et aux innovations opérationnelles	Deuxième appel à projets entre avril et juin 2021
Plan de structuration des filières agricoles et alimentaires	Fin au 31 décembre 2022
Plan « protéines végétales » Investissement pour la structuration de la filière	Fin au 31 décembre 2022
Appel à projet « EnergieSprong » de massification des solutions industrielles de rénovation thermique	
Développement de tiers lieux favorisant l'accès à l'alimentation des personnes hébergées à l'hôtel	
Réseaux d'initiative publique de très haut débit (fibre)	
Appel à projet ITN3 – Extensions territoriales de bonnes pratiques numériques	Fin au 2 ^e semestre 2022
Initiative « jardins partagés » AAP départementaux pour la création de nouveaux jardins partagés ou le soutien au développement de jardins existants	Fin au 15 mai 2021
Aide aux investissements de protection face aux aléas climatiques Volet B – financement de projets « eau » collectifs	
Économie circulaire	Jusqu'à fin 2022
Écoconception	Jusqu'à fin 2022
Entreprises Engagées pour la Transition Écologique (EETE)	Jusqu'à fin 2022

Tourisme durable	Jusqu'à fin 2022
Investissement dans l'ensemble des dimensions du développement durable Soutien aux projets de dynamisation de la filière	Fin juin 2021
Encourager le développement de navires et bateaux pour une flotte durable et performante	Fin avril 2021
Bon « bilan carbone »	jusqu'à fin 2021
Accompagnement Bpifrance pour les entreprises de la filière	Fin au 31 août 2021
Appel à projets collaboratifs – Spatial	Appels à projets à venir
AAP et guichet ITN7 – Transformation numérique des collectivités	Jusqu'au 2 ^e semestre 2022
Alimentation locale et solidaire	Fin au 31 juillet 2021
Pacte « biosécurité et bien-être animal » en élevage – Soutien à l'investissement	Fin au 2 ^e semestre 2022
Plan de soutien à l'accueil des animaux abandonnés et en fin de vie – Soutien à la structuration via les têtes de réseau	Fin au 31 décembre 2022
Restauration écologique d'écosystèmes terrestres dégradés (Office français de la biodiversité)	Fin au 2 ^e trimestre 2021
Soutien aux Atlas de la Biodiversité Communale (Office français de la biodiversité)	Fin au 2 ^e trimestre 2021
Soutien à la filière bois Volet A : fonds Bois III	Appel à projets à venir
Appel à projet dans le cadre du programme prioritaire de recherche (PPR) « Applications de l'hydrogène »	Appel à projets à venir
Appel d'offres dans le cadre du mécanisme de soutien à la production d'hydrogène décarboné	Appel à projets à venir

Tous les appels à projets nationaux sont disponibles sur planderelance.gouv.fr
Les appels à projets départementaux sont consultables sur lot.gouv.fr

ÉCOLOGIE – COMPÉTITIVITÉ – COHÉSION **PROJETEZ-VOUS**